L'ABEILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

BUREAUX : rue de Chartres 73. NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 15 DECEMBRE 1862. Entre Bie[illegible]t Conti.

LUNDI MATIN, 15 DECEMBRE.

☞ Les porteurs sont autorisés à prendre des abonnements à la semaine à raison de 25 cents.

Ventes à l'encan de ce jour.

[illegible]

DEUXIEME PAGE.

On trouvera à notre deuxième page le contenu de l'édition de samedi soir, le feuilleton et nombre d'annonces sur lesquelles nous croyons devoir appeler l'attention de nos lecteurs.

Revue de la presse de New-York.

[illegible]

Après avoir dit, [illegible] ces, que le pays devra [illegible] possible, à [illegible] parle de la [illegible] de l'émancipation et de la colonisation [illegible] ses vues [illegible] néral, et nous croyons [illegible] que le Congrès vote [illegible] mettre à effet ses recommandations. Au surplus, personne ne doutera que [illegible] inspiré par les motifs les plus patriotiques et par un sincère désir de contribuer de tout son pouvoir au règlement final de la longue importante question de [illegible].

La Tribune [illegible]

[illegible]

Nous croyons, d'un autre côté, que le pays n'a aucun travailleur [illegible] et que les planteurs du Sud [illegible]

[illegible]

Le *N. Y. World* [illegible]

[illegible]

[illegible] comme la terrible erreur d'imaginer, comme les radicaux [illegible] esclavage [illegible] de et de la désunion. Il propose donc un plan d'émancipation fondé sur une indemnité [illegible] quelle ne sera rien pour une nation de 30 millions d'âmes. [illegible] théorie est assez étrange en temps de paix [illegible] de qui sont la vaypes prudelle, [illegible] de guerre effroyable, comme au [illegible] terminer le conflit et de rétablir la paix et l'Union.

Le message ne tend pas à fortifier la confiance publique dans l'administration. Une circulation de papier et l'émancipation des nègres sont de mauvais moyens pour nous faire traverser les périls de cette époque et pour rétablir la gloire de l'Union. Néanmoins, nous ne pouvons [illegible] rendre hommage à la sincérité et au patriotisme du président.

Le *New York Herald*, après avoir analysé les parties du message qui concernent les relations extérieures et le sujet des finances, parties où il trouve beaucoup plus à louer qu'à critiquer, arrive à la grande question de l'émancipation des nègres et s'exprime ainsi :

M. Lincoln semble avoir réduit toutes les autres matières à leurs plus simples dimensions, [illegible] le développement nécessaire à son plan de compromis sur la question de l'esclavage. Il le propose [illegible] tation fédérale, [illegible] 1900 [illegible] que la suppression de l'institution [illegible] Les vues de M. Lincoln sur ce sujet ne peuvent manquer de porter dans le pays [illegible] qu'il est mû par des considérations patriotiques, humaines, justes et généreuses, mais nous craignons que les abolitionnistes radicaux du congrès ne traitent sa proposition [illegible] avec indifférence, sinon avec mépris. [illegible] [illegible] proclamation du 22 septembre [illegible] Lincoln [illegible] l'Union [illegible] qu'il recommande un plan d'émancipation graduelle, n'est [illegible] pour ce plan comme s'il en faisait dépendre le salut de l'Union.

Notre plan serait d'en finir avec les forces armées de cette rébellion d'abord et ensuite après la rentrée des Etats rebelles dans l'Union, de laisser à eux-mêmes et à chaque Etat pour lui-même le règlement de l'esclavage.

Nous ne parlons pas cependant sans espoir de succès pour le plan du président, si les membres du Congrès qui ne sont liés que par leur administration peuvaient s'élever à la hauteur de son patriotisme. En tout, notre seul espoir est dans une poursuite vigoureuse de la guerre, pendant que nous avons la supériorité numérique et que les forces de l'ennemi sont à la portée de nos coups. Sur ce sujet, le message est quelque peu obscur, mais si le Congrès en adopte les recommandations nombreuses et pratiques, nous ne doutons pas que de bons résultats n'en proviennent bientôt la [illegible].

Il résulte de cet examen que le message présidentiel n'a pas obtenu l'approbation unanime de la presse de N. York ; il ne rencontre même qu'il n'a obtenu de chaque journal qu'un assentiment partiel, car la *Tribune* elle-même ne s'est pas tout à fait [illegible] observations le plan d'émancipation graduelle de M. Lincoln. On peut donc prévoir que ce plan sera repoussé ou fortement modifié par le Congrès. Il est vrai que nous ignorons l'opinion de la presse des six Etats de la Nouvelle-Angleterre et que de ce côté le message peut attendre plus de soutien ; mais les journaux de cette section, à supposer qu'ils soient pour la plupart favorables au plan exposé dans le message, ne suffiraient pas pour lui assurer une majorité congressionnelle. Il est donc probable qu'au 1er janvier, les Chambres, ainsi que le président resteront en présence de la proclamation d'émancipation du 22 septembre.

La proposition d'armistice.

La presse française et la presse anglaise.

Nous croyons intéressant de reproduire les principaux passages des articles publiés par les journaux parisiens à l'occasion de la proposition faite par la France à l'Angleterre au sujet des affaires américaines, et du refus de cette puissance. Voici comment s'exprime le *Constitutionnel*.

Le gouvernement français croit donc le moment venu de proposer, de concert avec les cabinets de Londres et de Saint-Pétersbourg, une suspension d'armes de six mois qui, au besoin, pourrait être prolongée ultérieurement. Cette trêve serait mise à profit par les trois puissances, pour préparer la solution des difficultés qui se sont opposées jusqu'ici à un rapprochement entre les belligérants.

La dépêche de M. Drouyn de Lhuys, [illegible] observer [illegible] aux opinions que nous n'avons cessé de professer, [illegible] sur la guerre d'Amérique, nous sommes donc que conséquents avec nous-même en applaudissant de tout notre cœur à la noble et généreuse initiative prise par le gouvernement de l'empereur.

Il n'existe pas de pays en Europe où la stérilité de la lutte entre le Nord et le Sud n'ait été reconnue, où les maux de cette guerre ne se soient fait sentir d'une manière plus ou moins douloureuse. Ce que tout le monde désirait, le gouvernement français a été le premier à le proclamer ; il a parlé au nom des [illegible] grands intérêts de l'ordre [illegible]

L'initiative de cette proposition est un titre d'honneur ; répétons-le, pour le gouvernement impérial, et dont il faudrait se féliciter, alors même que ses efforts resteraient sans résultat immédiat. Ils sont un nouveau témoignage de cette politique de désintéressement et de conciliation que la France porte au delà de l'Atlantique, comme elle veut la faire triompher en Europe.

La *France* apprécie en ces termes la proposition et le refus :

Ce n'est pas une médiation dans le vrai propre du mot ; c'est une démarche purement officieuse, mais qui, faite collectivement par les trois premières puissances maritimes du monde, atteindrait, selon toute probabilité, le grand résultat qu'une sage politique conseille et que l'humanité réclame, la fin de la guerre désastreuse, qui menace de s'éterniser, entre deux nations également fières et puissantes, et qui, en même temps qu'elle provoque en Amérique une effusion [illegible] de sang, introduit une influence perturbation dans les affaires générales.

Les journaux de Londres qui, [illegible] que ces jours derniers, se montraient favorables aux idées de médiation, sont aujourd'hui volte-face. Mais tant s'en faut que ce revirement soit unanime. Ainsi le *Morning Herald* aborde avec un article dans lequel il apprécie avec une sévérité que nous n'oserions nous permettre le rejet par le gouvernement anglais de la proposition française, — à laquelle la Russie fait un [illegible] [illegible] Il rappelle que l'Angleterre [illegible] des libéraux [illegible] Le *Morning Herald* trace un effrayant et trop fidèle tableau des atrocités de la guerre américaine [illegible]

[illegible]

Les journaux qui combattent [illegible]

[illegible]

[illegible] ville dans laquelle [illegible] la paix soit rétablie, et mettre [illegible] à protéger vos personnes et vos propriétés.

De BERTHIER,
Général de brigade.

Les journaux mexicains publient des comptes rendus de l'arrivée du général Forey à Orizaba, où il a été reçu avec enthousiasme par les [illegible] les récompenses, accordées [illegible] Mexique. Voici une proclamation qu'il a lancée [illegible]

Il y a quelques mois, les guérillas [illegible] [illegible] du Rio-Blanco [illegible] [illegible] défendre la cause de l'indépendance nationale, ils dévastaient leurs propres concitoyens, pillaient les voyageurs et interceptaient le commerce. [illegible] la patience des habitants de cette partie du pays [illegible] Ils se sont décidés à courir contre les guérillas, et à Puebla Novo ils ont détruit la bande commandée par Hernandez [illegible] et tué vingt des siens, en ont [illegible] soixante fusillés. Cet exemple doit être [illegible] l'heure est venue où toutes les populations [illegible] et indistinctement doivent s'armer pour [illegible] leurs oppresseurs et tous ceux qui [illegible] empêchent les citoyens de se livrer en un instant de [illegible] d'un travail long et pénible, simplement pour satisfaire leurs penchants vicieux.

Orizaba, 24 novembre 1862.

FOREY, général de division, Sénateur et commandant en chef du corps expéditionnaire.

L'*Eco* d'Orizaba annonce l'arrivée dans cette ville du père Miranda, l'ancien conseiller [illegible] de Miramon. Le lendemain de son arrivée il est allé rendre visite au général Forey, qui lui a exprimé la crainte que sa présence dans la ville où est établi le quartier-général français ne fût interprétée par les divers partis dans un sens fâcheux. Le général lui a déclaré dans les termes les plus formels qu'il n'abandonnerait pas la politique de conciliation qu'il était venu représenter au Mexique, et que, fidèle à ses déclarations, il accueillerait dans le même esprit les réactionnaires et les libéraux, dans l'espoir de les réunir dans un sentiment commun — l'amour de leur pays. Mais il a ajouté qu'il exigerait de tous une déclaration écrite conforme aux opinions qu'ils exprimeraient.

Le père Miranda a alors signé la déclaration suivante qui lui a été présentée par le commandant en chef :

En arrivant au quartier-général de l'armée française, je déclare que je n'ai pas d'intention autre que celle de contribuer par mes paroles et mes actions au succès final de l'intervention française, telle qu'elle est comprise par le commandant en chef. Je m'engage en conséquence à m'abstenir de toute mesure qui pourrait contrecarrer ou affaiblir la politique de l'empereur, politique dont l'objet est d'unir sous un même drapeau tous les hommes honorables animés de l'amour du pays, d'établir un gouvernement permanent et moral qui garantisse les droits de propriété, l'existence et la liberté de tous, sans égard aux opinions passées. Je promets, en outre, d'employer l'influence que je puis avoir, à apaiser les sentiments publics et à assurer, aussi promptement que possible, la restauration de la paix dans tout le pays.

A Vera Cruz on demandait mille ouvriers pour travailler au chemin de fer projeté de cette ville à Soledad, les matériaux pour cette construction arrivent des Etats Unis.

Plusieurs navires de guerre français qui ont participé à la prise de possession de Tampico sont revenus à Vera Cruz. L'occupation de ce port a eu lieu comme celle d'Alvarado et de Jalapa sans tirer un coup de canon. Les autorités et les fonctionnaires de la ville se sont retirés avec les troupes et l'artillerie à Altamira.

Les nouvelles de la ville de Mexico représentent les affaires dans la capitale comme étant dans une déplorable condition. La misère y est très grande, et les habitants travaillent, de gré ou de force, aux fortifications de la ville. Le *Siglo* dit que sur 4000 personnes qui travaillent dans les tranchées, il n'y en a que quatre qui y sont allés volontairement—preuve de l'enthousiasme que montrent les mexicains pour la défense de leur capitale.

Le président Juarez a lancé un décret qui condamne à la peine de mort toutes les personnes qui se mettront en communication avec les points occupés par les Français ou par les troupes réactionnaires, leurs alliés.

Les généraux Comonfort et Doblado s'occupent activement de renverser Juarez pour se rendre maîtres de la situation. Ils espèrent quand ils seront arrivés à ce résultat pouvoir entrer en négociations avec le commandant de l'expédition française.

Caroline du Sud

Dans les nouvelles du Sud données par le *Picayune* nous trouvons le discours prononcé à l'ouverture de la session du Sénat de la Caroline du Sud, le 24 novembre, par l'honorable W D Porter, nommé président de cette assemblée.

Messieurs les Sénateurs : Veuillez accepter mes remerciements pour cette expression renouvelée de votre confiance. Je la reçois comme un témoignage de vos bons vouloirs et vous assure en retour de mes bons sentiments envers vous tous. Ce sera pour moi un devoir et un plaisir de remplir avec zèle et fidélité les hautes fonctions auxquelles vous m'avez de nouveau appelé.

Depuis votre dernière réunion de tristes changements ont eu lieu. Trois de ceux qui siégeaient alors parmi nous, ne se retrouveront plus avec nous sur la terre. Wagner, Marshall et Barnes sont parmi les victimes de cette cruelle guerre. Ils étaient aux avant-postes du devoir, et ils ont été frappés au premier rang. Ils ont scellé leur dévouement de leur sang et sont tombés comme les braves aiment à tomber pour la défense de leurs autels et de leurs foyers. Dans tous les temps et chez toutes les nations, mourir pour sa patrie a été considéré comme la fin la plus honorable. Aucun genre de mort n'est plus à désirer. C'est une gloire pour eux d'avoir subi une mort qui vaudra à leur nom un souvenir de reconnaissance et de bénédiction. Quand l'objet pour lequel nous combattons aura été atteint—quand le pays qu'ils ont contribué à rendre illustre par leurs valeureux sacrifices sera sorti de la terrible épreuve qu'il traverse—ce pays, régénéré, libre et glorieux, chérira leur mémoire, couvrira leurs tombes de lauriers, et inscrira leurs noms sur la liste longue et honorée de ses héros et de ses martyres.

Pour nous qui leur survivons, il reste de grands devoirs à remplir. La lutte dans laquelle nous sommes engagés est une lutte d'où dépendent notre indépendance, notre liberté, notre existence politique et sociale, et elle a pris des proportions [illegible] dans l'histoire.

Si on considère l'importance des armées engagées, [illegible] [illegible] anciens et modernes [illegible] Nous avons forcé le monde au respect. Nous avons désarmé les nations étrangères de leurs sentiments d'hostilité, et nous avons converti leur répugnance en sympathie et admiration. Le courage et la constance de nos soldats, [illegible] unanimité et la détermination inébranlable de notre peuple nous ont valu un tribut d'admiration dont les nations [illegible]

[illegible]

CHRONIQUE LOCALE.

ACCIDENT.—M. Beach a pratiqué la levée du cadavre de George Henbury, sur un quai, en face du numéro [illegible], Premier District. Verdict, accident.

Henbury [illegible] sur l'Ile de Man et avait [illegible] un autre homme, au haut d'un échafaudage, à bord du *Lizzie Bell*, et occupé de la glace qu'on hissait sur le brick. Un des cordages qui soutenaient les planches se brisa, les malheureux furent précipités dans la cale et deux énormes morceaux de glace qu'ils hissaient dans le moment leur tombèrent dessus. Henbury fut atteint à la tête et expira presque instantanément. Il laisse une femme et des enfants. Son compagnon n'a été que légèrement blessé.

ENQUÊTE.—Le coroner a tenu une seconde enquête, au "Touro Almshouse", sur le cadavre de Betsy, jeune esclave, qui appartenait à M. William Cox, de Lafourche. Verdict, pneumonie.

TENTATIVE DE MEURTRE.—F. Tortorici, arrêté aux marchés aux viandes du Deuxième District, est accusé d'avoir assailli et voulu tuer Phillippe Licenet.

L'instrument dont il est question ressemble à des pesées pour des pêcheurs d'huîtres. Il s'est servi d'une canne plombée et a grièvement blessé Licenet au visage.

COMMISSION MILITAIRE—Ce tribunal a repris l'interrogatoire de Simpson, accusé d'avoir tué Haney. (Nos lecteurs se souviennent probablement des détails de cette affaire.)

[illegible] soutient que c'était un cas de légitime défense, attendu que Haney avait déclaré que Simpson ne resterait pas dans la maison [illegible] devait lui en coûter la vie, que Haney avait forcé la porte et pénétré dans la maison [illegible], à cause de sa violence, avait été chassé.

Le juge avocat a répondu que l'acte était des plus aggravés, que Simpson avait manifesté son hostilité en s'armant d'un revolver lorsque Haney, qui n'était pas armé, avait frappé à la porte, que Haney ne lui avait pas donné de raison de croire que ses jours ou ceux des personnes de la maison étaient en danger.

Le décret n'est pas encore annoncé.

SOLDATS.—Trois soldats du 14e régiment du Maine ont été condamnés à trois mois de détention sur l'Ile aux Vaisseaux, pour vol au préjudice de personnes arrivées de l'autre bord du Lac.

—Edward Rogers, soldat, déchargé, a été condamné à deux mois de workhouse pour avoir volé $95 à un autre soldat déchargé.

—Dan McCaulif et James Homer, soldats du 9e régiment de New York, accusés d'avoir assailli un soldat de couleur, ont été renvoyés de la plainte. Il a été prouvé que le nègre les avait grossièrement insultés. Le juge Bell a fait observer que les soldats nègres sont portés à être insolents.

ESCLAVES.—Lavinia, négresse qui s'est enfuie de chez son maître, M. Davis, de cette ville, est entrée à l'hôpital de charité, épuisée par les souffrances et la misère. On ne pense pas pouvoir la sauver. L'officier l'a trouvée étendue sur le trottoir, à l'encoignure des rues Bienville et Basin.

—L'esclave Lucy a été envoyée à la geôle de police pour trois mois, elle a volé cent piastres à un monsieur.

NEUVAINE DE NOEL.—Nous lisons dans le dernier numéro du *Propagateur*

"La Neuvaine de Noel, qui commence mardi prochain, sera prêchée à la Cathédrale par le R P. Jourdan. Les sermons sur la semaine auront lieu le matin, à 7 1|2 heures, et seront suivis de la bénédiction du Saint-Sacrement

INCENDIE.—Hier soir, à six heures, un incendie a éclaté dans une maison en bois, No. 1[illegible] de la rue d'Orléans, en face du marché Tremé. La propriété a été complètement détruite. Elle était occupée par un tailleur, un cordonnier un épicier, &c.

Nous ignorons les noms des parties intéressées.

BILAN DE LA BANQUE DE FRANCE.

Paris, vendredi, 14 novembre

Le *Moniteur* publie le tableau mensuel de la situation de la Banque de France.

Il y a diminution de 46 millions [illegible] fr. sur l'encaisse en numéraire et de 7 millions [illegible] fr. sur le compte courant du trésor.

Il y a augmentation de 86 millions [illegible] fr. dans le portefeuille, de 40 millions 500,000 fr. dans la circulation, de 11 millions 500,000 fr. sur les comptes courants des particuliers et de 18 millions 250,000 fr. sur les avances sur fonds publics et autres valeurs.

BANQUET A LONDRES.—Nous lisons dans le *Constitutionnel* :

Le banquet offert par le nouveau lord maire de Londres, au dire des feuilles anglaises, n'a pas eu la signification politique attachée habituellement à ces fêtes. Le corps diplomatique a fait défaut, à la seule exception du représentant du Honduras.

Lord Palmerston et lord Brougham ont parlé des affaires d'Amérique, pour s'élever avec énergie contre les horreurs de cette guerre fratricide : mais l'un ni l'autre n'ont fait allusion à l'éventualité d'une médiation européenne.

Voici, dit le *Siècle*, un passage du discours prononcé par lord Palmerston au banquet d'installation du lord maire. Après avoir parlé de la détresse des districts manufacturiers de la Grande Bretagne, il a dit : "Nous pouvons avoir confiance et l'on doit espérer que les causes de cette détresse ne continueront pas longtemps d'exister, bien qu'il faille avouer qu'il n'y ait pas jusqu'à présent de perspective immédiate que des sentiments plus humains prévalent entre les parties belligérantes en Amérique." Lord Palmerston ne compte pas sur les ressources de l'Inde.

En réponse à un toast du lord maire, lord Brougham a exprimé le vœu de voir cesser une guerre qui entraîne des sacrifices et des misères de toutes sortes, et il a rappelé les sentiments bienveillants et cordiaux de la France et de l'Angleterre à l'égard des Américains.

Les représentants de la France et des Etats Unis, MM de Flahaut et Adams, n'étaient pas présents au banquet de Guildhall ainsi que nous pouvons conclure, avec le *Times*, que cette fête n'a réellement aucune signification politique.

Décédé hier, à deux heures P. M. Louis VERGÈS, à l'âge de 31 ans, né au Bosan, Hautes Pyrénées. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 3 P. M. Son corps est exposé à sa dernière demeure rue des Magasins, vis à vis du square Washington.

ATTENTION.

☞ M. D. W. C. Farrington vend, à l'encan, ce matin, à onze heures, dans la rue Gravier, No. [illegible], un stock de tapis et d'articles de tapisserie : tapis de Bruxelles, Ingrains, tapis de Hollande [illegible] Conditions, comptant en monnaie courante.

UNE BELLE CHEVELURE

Est chose précieuse et ceux-là seulement qui n'en ont pas peuvent l'apprécier, à ceux-là nous disons : servez-vous du

Hair restorative du Professeur Wood

Dont la réputation est établie par les milliers de personnes qui l'ont employée.

Cette préparation rend aux cheveux leur couleur primitive, les rend abondants s'il en manquait et les rend comme auparavant.

A vendre, à la Nouvelle Orléans, en gros et en détail, par J. WRIGHT & CO
Rue de Chartres, No 21, entre les rues Canal et Douane
14déc—17&19

AUX MERES

Vous qui voyez avec terreur vos enfants mis [illegible], épuisés qu'ils sont par la fièvre [illegible] présence des vers, ne les soulagerez vous pas de suite et leur administrant le

Vermifuge Canadien de Winer,

qui chasse les vers sans faire éprouver de douleurs et fortifie les organes digestifs. Il n'entre pas de minéraux dans cette préparation.

A vendre, à la Nouvelle-Orléans, en gros et en détail par J. WRIGHT & CO
Rue de Chartres, No 21, entre les rues Douane et Canal
15déc—17&19

Le Grand Tonique

POUR LES PERSONNES NON ACCLIMATEES

☞ Partout où l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER, le célèbre remède Américain pour les personnes non acclimatées, a été introduit, il a obtenu un succès merveilleux et a été [illegible] pour ceux que leurs occupations exposent aux intempéries de l'air dans des régions malsaines. Dans l'armée, on en a reconnu tous les avantages et est tellement reconnue, qu'on l'emploie, à l'exclusion des autres, pour prévenir les fièvres bilieuses, les fièvres en frisson et les maladies du foie. Le soldat dit que c'est le seul remède qui donne de la santé et la conserve dans les pays malsains. Le pionnier et le colon ne sauraient trouver de meilleure sauvegarde.

L'Amer de Hostetter est considéré, aux Etats-Unis, comme le plus agréable des toniques et la préparation la plus efficace pour la dyspepsie. Il n'entre que des végétaux dans l'Amer. Les fabricants à Pittsburg en Pennsylvanie, en ont vendu pas moins de 40,000 douzaines de bouteilles tous les ans.

A vendre partout les pharmaciens. 15déc

Une nouvelle facture en

GANTS DE PEAU [illegible]

[illegible] DE CHEVREAU, JOUVINS et ALEXANDRE.

venant d'être reçus.

CHAPEAUX DE DAMES. [illegible] RUBANS

EXTRAITS DE LUBIN,

En magasin de [illegible] JAS. RYBACK, Rue du Canal, No 1[illegible]

☞ Les modistes sont invitées à venir examiner ces marchandises. Les prix sont réduits. 15déc—1f

DEMANDE EN PENSION.

[illegible] avec une domestique, désire [illegible] famille habitant le 2me [illegible] S'adresser, par lettre, à D., bureau de l'Abeille, en donnant le nom de la rue, les conditions, &c. 15 déc—3f

A [illegible] du navire Ellen E. Coserane, [illegible] Médoc, [illegible] Château Gaubert, [illegible] Dauzac Grav-Bus, [illegible]

[illegible] & Co,

[illegible] J. K. GURIEN, rue Toulouse No 20

BULLETIN COMMERCIAL.

NOUVELLE-ORLEANS,
Samedi soir, 13 décembre.

SUCRE.—Les transactions d'aujourd'hui comprennent environ 200 boucauts, en plusieurs lots, à 7c à 7¾ c et 9c le nouveau fair à fully fair, 8c à 1¼c le fully fair à prime et 8 ¾c le jaune, vieux, clarifié. Le stock est faible et il y a très peu de sucre en plusieurs mains. L'approvisionnement est faible et presque tout le sucre qui arrive est pour le compte de la consommation de quartier. Il y a moins de concurrence parmi les acheteurs et l'on fait face plus aisément à la demande. Pas de ventes à l'encan aujourd'hui.

MELASSE.—200 barils de mélasse nouvelle ont été vendus en plusieurs lots à 37 ½ c la commune et 40c la prime.

TABAC.—La demande est assez bonne pour la commerce local ; il se vend quelques boucauts, de lots en lots, pour la consommation de la ville, à 18 à 20c les lugs et 25 à 30c le tabac en feuilles. Le stock en vente était, le 1er du courant, d'environ 1,200 boucauts.

RIZ.—Détail, 9c la livre nouveau de la Louisiane.

FOURRAGE.—95c le boisseau de maïs et d'avoine $2 25 les 1000 livres de son et $30 le tonneau de foin.

BŒUF.—Les dernières ventes de lots en gros ont eu lieu à $17 le baril de bœuf du Nord. Détail $13 le demi baril.

FARINE.—Détail, $9 à $10 50 le baril d'extra.

WHISKY—Détail, $1 75 à $2 le whisky mélangé avec le rhum de la Louisiane et $1 50 à $5 le whisky fait de graine.

GRAISSE.—La graisse prime en barillet se détaille à 16 1/2c la livre.

BEURRE.—Détail, 25 à 37 la livre, suivant la qualité.

BACON.—Les épaules se détaillent à [illegible] les plats côtés ribbed et désossés à [illegible] et les jambons pressés au sucre à 15¼ à 15c la livre.

FRET.—Pour les ports du Nord, sur les navires à voiles, $3 50 le boucaut de sucre et $1 [illegible] le baril de mélasse.

Le temps est lourd et humide.

MARCHÉ AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 15 décembre 1862.

Arrivés samedi, 50 bœufs, 70 moutons et 20 veaux. Stock vendu, [illegible] [illegible]

Bœufs, 1re qualité, par livre net	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Veaux, 1re qualité, par tête	[illegible]
[illegible] qualité, par tête	[illegible]
Vaches à lait, par tête	[illegible]
Cochons, par 100 livres gr.	[illegible]
Moutons, 1re qualité, par tête	[illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES SAMEDI

Brick Italien Constitution, Passalacqua, Baracoa. Goëlette espagnole Amparo, Tortuga, Matamoras. Goëlette Martha, Robbins, Boston. Goëlette Independance, Hudson, Pensacola.

ARRIVES SAMEDI

Canonnière des E U Albatros, John E. Hart, commandant, Pensacola
Barque Reindeer, Curtis, Havane
Goëlette J E Bond, [illegible] Havane
Goëlette J A Parsons, Batchelder, New [illegible]
Goëlette Borgia, de la Côte
Goëlette Norma, de la Côte
Goëlette Gabriel Aimé de la [illegible]
Bateau Mattie—de la Côte
Sloop Planter, de la Côte
Bateau Fouteryant, [illegible]
Steamboat Empire Parish, de la [illegible]
Steamboat W. Forest, [illegible]

ARRIVES HIER

Goëlette Eveline, Lambert, [illegible]
Goëlette J E Bond, Havane
Goëlette Antelope, de la Côte
Steamboat Geo Washington, [illegible]
Steamboat Morning Light, [illegible]
Steamboat R B Kipper, [illegible]
Steamboat St Maurice, [illegible]
Steamboat Landis, [illegible]

Montant le fleuve

Barque Hamilton
Barque Martinez, Hoyt, Philadelphie
Brick Sarah, [illegible] Boston
Brick W[illegible]

EXPORTATION

[illegible]

IMPORTATION

[illegible]

AMUSEMENTS.

Théâtre des Variétés

Rue Gravier

Directeur [illegible] LEWIS BAKER

[illegible]

THE SOLDIER'S DAUGHTER [illegible]

THE SWISS COTTAGE [illegible]

☞ [illegible]

Académie de Musique,

RUE ST-CHARLES

SPALDING & ROGERS [illegible] Propriétaires

Spectacle extraordinaire.

[illegible] THE HALL [illegible] [illegible] ELEPHANT [illegible]

[illegible]

[illegible] CHAS H DUPREZ [illegible]

A [illegible]

Viale di Nuova Orleans
[illegible] dicembre 1862. E. V.

I membri della R. [illegible] Nazaret No [illegible] si riuniranno oggi, Lunedi, alle ore 5 1|2 P. M. nel [illegible] Strada [illegible] Poidre No [illegible] Strada San Luigi, per procedere all'elezione dei suoi ufficiali.

Tutti i membri sono pregati di essere puntuali.

Per ordine della L.

ANGELO ANSELMI

[illegible] Segretario

A VENDRE, à bon marché.

[illegible] caisses rhubarbe de Calabre
1 caisse opium
[illegible] gomme arabique blanche
[illegible] toutes espèces
[illegible]
25 [illegible] caisses huile [illegible]
[illegible] citrons
41 [illegible] extra vin de [illegible]
10 [illegible] "Hair Restorative" de [illegible]
[illegible] barils du meilleur miel de la Havane [illegible]
20 [illegible] vin d'Oporto
[illegible] cocktails, assortis
10 [illegible] vin de Malaga
[illegible] eau de vie gingembre
100 [illegible] vitres françaises, grandeurs assorties
6 [illegible] rhum de la Jamaïque
2 [illegible] Bay Rum

A vendre par [illegible] PEREZ [illegible]
15déc—6f [illegible]

AVIS.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain

Nlle-Orléans, 13 décembre 1862.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Compagnie, pour l'année, aura lieu à ce bureau, LUNDI 5 janvier 1863, de 10 heures A. M. à 1 heure P. M.

WM. J. CARTER, Secrétaire.

[illegible]

LA société qui a existé dans cette ville sous la raison FROIS, MARTIAL CROTTES & CO., est dissoute d'un commun accord depuis le 10 de ce mois.

Nlle Orléans, 10 décembre 1862.

THEODORE FROIS,
THEOPHILE FROIS,
MARTIAL CROTTES

[illegible]

A vendre,

500 boisseaux Maïs mélangé.

100 caisses savon Colgate,
100 do amidon Duryea,
20 do do Silver gloss,
25 do chandelles Adamantine,
100 douzaines balais
30 sacs café Rio,
50 barils cidre nouveau
41 do vieux cidre
20 caisses whisky,
50 do vin rouge,
10 barillets maquereaux,
10 demi barils saumon,
Thé noir et thé vert,
Poivre, épices et muscade,
Moutarde,
Poudre levain,
Cornichons en barillets et en caisses,
Cigares,
Tabac Anderson, Goodwin et Sidenhall,
Papier enveloppe,
100 grosses d'allumettes,
Drap bleu,
Boutons militaires,
Bretelles,
Pipes caoutchouc, terre et fantaisie,
Bottes et bottines pour dames.

WITTERS & FINFIELD, rue Vieille Levée No 51
15 déc—1m

NOURRICE.

On demande une NOURRICE jouissant d'une bonne santé et bien recommandée. S'adresser au No 161, rue Bourgogne. 15déc—6f

VENTES A L'ENCAN.

Vente de Liqueurs.

PAR D W C FARRINGTON, Encanteur.

Bureau, à l'encoignure des rues Camp et Commune.

IL sera vendu, dans l'entrepôt St Louis, rue Fulton entre les rues Lafayette et Girod MARDI 16 décembre à 11 heures.

50 barils WHISKY RYE
2 poinçons WHISKY D'ECOSSE,
15 barils WHISKY BOURBON
5 pipes GENIEVRE,
5 demi barils EAU DE VIE,
6|4 pipes EAU DE VIE OTARD,
2 poinçons RHUM DE LA JAMAIQUE,
50 barils ALCOOL,
35 barils CIDRE CHAMPAGNE.

Conditions—comptant en monnaie courante. 15|4c

Vente de 1400 sacs coton en graine

PAR D W C FARRINGTON encanteur

Bureau à l'encoignure des rues Camp et Commune

IL sera vendu à l'encan, mardi, 16 décembre, à 10 heures, au Lower Landing

1400 sacs (sans neufs) coton en graines

Conditions—comptant en monnaie courante. 15|4c

Vente par le Maréchal Prévot,

PAR D. W. C. FARRINGTON, encanteur

Bureau, à l'encoignure des rues Camp et Commune

IL sera vendu, à l'enchère publique, mardi, 16 décembre, à 10 heures, par ordre du colonel Jonas H French, maréchal prévôt général de la Louisiane—

Un grand lot d'excellents meubles—chaises, fauteuils, tables de centre à dessus en marbre, tapis de Bruxelles, bois de lit, armoires, glaces, matelas, literie, faïence, verrerie, &c.

Conditions—comptant, en monnaie courante. 15|4c

Marchandises sèches, Vêtements, Bottes, Souliers et Chapeaux

PAR HOFFMAN & MARKS

J. HOFFMAN, encanteur
Bureau, rue de Chartres, No 4.

LUNDI 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu—

150 lots marchandises sèches assorties, tel que [illegible] de laine, [illegible] françaises et anglaises, [illegible]
50 caisses bottes et souliers,
150 lots vêtements nouveaux, importés récemment
5 caisses chapeaux et casquettes 15dec

Marchandises avariées

PAR HOFFMAN & MARKS,

J. HOFFMAN, encanteur,
Bureau rue de Chartres No 4.

LUNDI 15 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, les marchandises suivantes avariées à bord du steamer Bio Bio dans son dernier voyage de New York à la Nlle Orléans.

4 caisses molleton. 15dec

AVIS.

Grande vente de CHEVAUX DE RACE

LE vendredi, le 15 janvier 1863, dans la ville de la Nouvelle Orléans, [illegible] gouvernement des Etats Unis [illegible] CHEVAUX DE RACE [illegible] [illegible] Bay Rum [illegible] Wasp [illegible]

☞ Cette vente est sans réserve, au plus haut enchérisseur, POUR DU COMPTANT.

Par ordre du Maj. [illegible] F BUTLER [illegible]

J. W. SHAFFER

[illegible]

ON ACHETE

Au plus haut prix

Tous les billets qui ne passent plus

[illegible] RUE ST-CHARLES

[illegible]

Pour Donaldsonville, Plaquemines, Bayou Goula et tous les débarcadères intermédiaires. Paquebot régulier de la côte

Le bateau à vapeur EMPIRE PARISH, partira de la Nouvelle Orléans, [illegible]

[illegible] WM [illegible] REID, Rue des Magasins No [illegible]

POUR LE HAUT DU FLEUVE

Jour de départ AUJOURD'HUI [illegible] à [illegible] heures P. M.

Le beau bateau à vapeur KEPPER [illegible]

[illegible] S. P. GRIFFIN, agent, Rue Tchoupitoulas No [illegible]
15 [illegible]

POUR NEW YORK via la HAVANE

Le beau et rapide steamer ROANOKE, [illegible] Thompson, partira [illegible]

[illegible] WARNEKEN [illegible]

ON DEMANDE

Pour un des ports du Mexique

[illegible]

AVIS

☞ Le steamship ROANOKE [illegible]

WARNEKEN [illegible]

J. MAINEGRA

Successeur de P Nobili, pharmacien,

En face [illegible] Poydras et Philippa

J. MAINEGRA a l'honneur d'annoncer au public qu'il a acheté la pharmacie de P. Nobili au coin des rues Philippa et Poydras. [illegible]

Reçu tout récemment

PAR les steamers Potomac et [illegible]

[illegible] S. B. BEVANS & Co.

A VENDRE,

VINGT MILLE PIASTRES en billets de la TRESORERIE des Etats Unis.

A vendre par [illegible] DAVIS & SHOSS, [illegible]

Porc, Jambons, Lard Saindoux, Huile de Lin, Poivre noir, Savon de Castille, Ferblanc en feuilles, Indigo, Amandes sans coques, sucre en morceaux, Cacao, &c, &c

[illegible]

A vendre par BERNARD [illegible] [illegible] Vieille Levée
15déc—[illegible]

$20 DE RECOMPENSE.

VOLÉE à la résidence actuelle de Mme veuve Gossett, citoyenne [illegible], dans la rue du Quartier No 137, le 1 courant au matin, une petite négresse du nom d'Eliza (à elle appartenant) âgée d'environ dix ans par un mulâtre (qui lui appartient également) du nom de William alias William Smith, individu dangereux, qui, avec plus de cinquante autres nègres et une négresse, Mary Ann à laquelle on avait donné sa liberté et permis de demeurer sur l'habitation sont partis de sa plantation située dans la paroisse de Jefferson, à 18 milles de la ville, après y avoir pillé pour plusieurs milliers de piastres, se avoir chassé Mme Gossett et deux jeunes filles, ses enfants, et les avoir obligés de se réfugier en ville. Le voleur William est âgé d'environ trente ans, d'une taille ordinaire. Lorsque le voleur la vit le vit important la petite fille. Il avait des habits grossiers et dit qu'il avait fait la cuisine. Il est bien connu dans le Deuxième District, étant né et ayant été élevé dans la famille de feu M. Claude Dejean, le père de la maîtresse actuelle.

L'enfant, lorsqu'elle a été volée, avait une robe grise fond à carreaux blancs, et une jaquette noire.

La susdite récompense sera payée à quiconque arrêtera le voleur William, le logera en prison afin qu'il soit traduit devant l'honorable cour prévôtale et ramènera Eliza chez sa maîtresse, on il sera payé dix piastres pour l'un et l'autre. Vve F GOSSETT
13 déc—3f

Compagnie du Gaz de la N Orléans

4 décembre 1862.

AVIS. Une élection de six Directeurs de cette Compagnie pour l'année, aura lieu, au bureau, rue de la Commune, No 1[illegible], LUNDI 5 janvier prochain, de dix heures A M à deux heures P. M.

Par ordre N. O. J. TISDALE, Trésorier
5 déc—1m

AVIS.

Bureau de la Compagnie des chemins de fer de la ville de la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 3 décembre 1862

L'ELECTION annuelle de neuf DIRECTEURS de cette compagnie, pour l'année, aura lieu, dans ce bureau, rue Royale, No 4, le TROISIEME LUNDI de décembre, 15 du courant, de 10 heures A. M., à 2 heures P. M.

F. E. MADER, Secrétaire.
4 déc—10f

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle Orléans et de Carrollton.

Nlle Orléans, 1er décembre 1862.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu conformément à la loi, Lundi 5 janvier 1863, de dix heures du matin à deux heures de l'après-midi, au bureau No 18½, rue Baronne.

C. D. ELDER, secrétaire
4 déc—au 5 janv

CHANGE

A VUE sur New York, en sommes au gré des acheteurs.

A vendre par C. T. BUDDECKE,
30nov—1m Rue de la Commune No. 1[illegible].

VENTES A L'ENCAN.

VENTE DE TAPIS ET D'ARTICLES DE TAPISSERIE

PAR D W C FARRINGTON, encanteur

IL sera vendu, par ordre du Col J. H French, MARECHAL-PREVOT général de la Louisiane, LUNDI 15 du courant, à onze heures dans la rue Gravier, No 54

Un fort stock de magnifiques tapis de Bruxelles, Tapis Ingrains et d'Ecosse, Rideaux Damas riches, Couvertures de Tables, Paillassons, Bottes Corbillées, Toiles à plancher, &c, &c.

Conditions: Comptant en monnaie courante
14 dec

PAR T KEELAR & FILS.

Marchandises sèches, caleçons et chemises de peau en flanelle et mérinos, chapeaux et casquettes, bas, et de coton en bobines, pour clore une facture.

PAR T KEELAR & FILS,
T KEELAR, Encanteur

Bureau et salle d'encan, rue du Camp

SERONT vendus à l'encan, LUNDI 15 du courant, à la salle d'encan, rue du Camp, No 71.

[illegible] lots de marchandises assorties et de bonneterie, telles que flanelles rouges, blanches et grises, casimirs, satinets jeans, draps pour [illegible] et chemises de tricot, habits jaunes, gilets, pantalons, caleçons en coton, chapeaux et casquettes, articles de ganterie, imprimés, coton blanc et écru, mousselines et toppe de laine, étoffes à carreaux, châles de laine, cachemires, châles chenilles, gants de laine et mitaines, filets tricotés, bas unis et à côtes de laine et demi-bas [illegible] de mouchoirs de soie, de coton, devants de chemises en fil, boutons, peignes, brosses, cartes de jeu, écharpes de laine et autres articles d'hiver.

Aussi—400 douzaines de bobines de fil assorti, 1[illegible] paquets d'épingles et un bel assortiment de parfumeries françaises et d'articles de toilette, de savon et de jeux de pipe.

Conditions comptant en espèce. 15déc

Vente de marchandises sèches.

PAR E. ROGER & C.
JOSEPH [illegible], encanteur

MARDI 16 courant, il sera vendu [illegible] [illegible] la Vieille Levée

1000 pièces indiennes [illegible] anglaises et américaines
50 do [illegible]
30 [illegible] l'anglaise extra fine
25 pièces popelines
50 [illegible] soieries de fantaisie
[illegible]
25 do [illegible]
[illegible] draps et casimirs
[illegible]
20 pièces [illegible]
[illegible]

AUSSI

Bandes brodées, tarlatanes unes, blancs Bruxelles véritables, mousseline Suisse, nappes et serviettes, cotons en draps 12, 11 et 10 quarts, chemises, dessous et caleçons mérinos [illegible], brodés, broderies, [illegible] damas à rideaux, tapis de table, couvertures laines, toiles, [illegible] gingan, cachemires d'écosse, gants, &c.

Conditions à la vente [illegible]

Succession de Frank Vidal. No 19 [illegible]

PAR J. B. [illegible] CROZAT, Encanteur
Bureau No 50, Passage de la Bourse

IL sera vendu à l'encan samedi, le 21me [illegible] [illegible] à la Bourse des Négociants [illegible]

[illegible]

VENTES JUDICIAIRES

[illegible] Maréchal Cowan [illegible]

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle Orléans. [illegible] le tribunal de la Nouvelle Orléans [illegible] je procéderai VENDREDI 26 de décembre 1862 à [illegible] heures P. M. sur la levée au [illegible] Promenade Carondelet et au [illegible] St Pierre, 3me District [illegible]

Un cheval et deux charrettes.

Saisies dans l'affaire ci-dessus.

☞ Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.

[illegible]

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE. Sixième cour de District [illegible] [illegible] Despaux, épouse de Bernard [illegible]

[illegible] WHITAKER [illegible]

[illegible]

DEUXIEME COUR de District de la N. [illegible]

[illegible]

Bureau de la Compagnie du Chemin de fer de Jefferson et du Lac Pontchartrain

[illegible]

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette [illegible]

Mairie de la Nouvelle-Orléans

Hôtel de Ville, [illegible] décembre 1862

[illegible]

Les [illegible] HENRY C. DEMING [illegible]

Bureau du Maréchal Prévôt

Paroisse St Bernard et Plaquemines,
12 décembre 1862

TOUTES les taxes dues à la paroisse St Bernard [illegible]

[illegible] H CONANT, maréchal Prévôt,
[illegible] M. SERPAS, collecteur

DESSOMMES FRERES,

encoignure Canal et Chartres,

ONT [illegible] de faire savoir [illegible] compose de

Marchandises sèches,

qu'ils vendront

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

Pour du COMPTANT.

[illegible]

HUILE SURFINE VERITABLE

DE [illegible] PLAGNIOL

Haricots blancs et rouges

A VENDRE 100 paniers huile [illegible] Plagniol
50 barils haricots blancs [illegible]
20 barils haricots rouges [illegible]

6 déc—15f [illegible] Vieille Levée

Léon Pierre & Cie. 71 rue Chartres

VIENNENT de [illegible] assortiment de [illegible] sonnables

MAROQUINS VEAUX
VERNIS MOUTONS
ELASTIQUES PRUNELLES
SATIN FRANÇAIS GALLONS
TIGES DE BOTTES AVANT PIEDS

En outre

FER BATTU de Japon POINTES de Paris
OUTILS pour cordonniers LISSES en fer pour bottes
PIPES à fumer 17nov—1m

AVIS.

LE soussigné prévient toutes les personnes auxquelles il pourrait devoir de présenter leurs comptes avant le 1er janvier prochain, et celles qui lui doivent de bien vouloir régler avec lui avant cette date à son magasin No 165 rue Vieille Levée, entre St. Louis et Conti, de 8 à 4 heures.

11déc—aulerjanv S. CAMBON

En magasin et à vendre,

—En lots au gré des acheteurs—

200 [illegible] 100 barils porc mess, 100 [illegible] prime

400 barils farine extra de choix.
50 tierçons graisse feuille,
200 barillets [illegible]
25 tierçons jambons canvassed,
20 demi barils bœuf Fulton Market,
50 douzaines balais de qualité extra,
20 barils lager beer,
100 barils clous, grosseurs assorties.

S'adresser à WM J. REID,
8 déc—[illegible] Rue des Magasins, No 71

A vendre pour des Billets de la Banque de la Louisiane.

FER en feuilles—Nos 24, 26, 26, 27,
Baguettes rondes, en fer, ½ pouce,
Fourneaux de cuisine, toutes grandeurs,
Réchauds et poêles de salons,
5,000 pieds tuyaux de poêle.

BOSTICK & SEYMOUR, Magasins de fourniture de bateaux à vapeur et de maisons, rue Fulton, No 38, entre les rues Poydras et Gravier.
12déc—6f